

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021

Présents : Jacques FRADIN Maire, Sylvie GUITTON, Claude GUITTON, Annie GADREAU, Alain OUVRARD, Céline BRIBET, Hélène CAQUINEAU, Marylène GRANIER, Chantal GUERY, Alexandre MARTIN, Patrice PASSEBON, Julien PINTAUD, Christian QUINTARD, Carole STHEMER.

A donné pouvoir : Bruno BILLEROT à Jacques FRADIN.

Secrétaire de séance : Sylvie GUITTON.

Jacques FRADIN rappelle l'ordre du jour que les élus ont reçu par mail en date du 30 septembre 2021 :

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- Point sur le budget
- DM pour créances irrécouvrables
- Subventions aux associations
- Indemnité de déplacement bibliothèque
- Archives des écoles : restitution en mairie
- Information CLECT et Numérique
- Questions diverses.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Jacques FRADIN rappelle que le projet de compte-rendu a été transmis aux élus par mail en date du 30 septembre 2021 et demande s'il y a des modifications à y apporter avant son approbation.

Aucune modification n'étant à y apporter, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- valide le compte-rendu de la réunion du 2 septembre 2021.
« Pour » : 15 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

POINT SUR LE BUDGET

DM POUR CREANCES IRRECOUVRABLES

Jacques FRADIN et Sylvie GUITTON font le point sur le budget (situation au 24 septembre 2021) ; les membres de la commission « Finances-Budget » en ont pris connaissance, ligne par ligne, lors de la réunion du 30 septembre dernier. Le document de travail a ensuite été transmis aux élus par mail en date du 1^{er} octobre 2021.

LIBELLE	Budget 2021	Réalisé au 22.06.2021	Réalisé au 24.09.2021	%	Disponible
RECETTES _ FONCTIONNEMENT	899 317,69	533 643,32	881 743,30	98,05%	17 574,39
EXCEDENTS ANTERIEURS	55 538,81	-	-	-	55538,81
Ch. 013 _ ATTENUATION DE CHARGES	352,00	3377,89	4327,16	1229,31%	- 3 975,16
Ch. 042 _ OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 597,96	-	2 597,96	0,00%	
Ch. 070 _ VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE...	66 286,00	32 991,42	45 329,57	68,38%	20 956,43
Ch. 073 _ IMPOTS & TAXES	477 067,92	206 345,92	471 515,92	98,84%	5 552,00
Ch. 074 _ DOTATIONS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	267 950,00	289 629,50	338 316,45	126,26%	- 70 366,45
Ch. 75 _ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 005,00	1 115,56	11 907,26	54,11%	10 097,74
Ch. 76 _ PRODUITS FINANCIERS	20,00	19,08	19,08	95,40%	0,92
Ch. 77 _ PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00	163,95	7 729,90	-	- 229,90

LIBELLE	Budget 2021	Réalisé au 22.06.2021	Réalisé au 24.09.2021	%	Disponible
DEPENSES _ FONCTIONNEMENT	899 317,69	283 977,28	440 966,45	49,03%	458 351,24
Ch. 011 _ CHARGES A CARACTERE GENERAL	252 250,00	99 490,46	158 499,24	62,83%	93 750,76
Ch. 012 _ CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	321 150,00	147 699,20	217 906,44	67,85%	103 243,56
Ch. 014 _ ATTENUATION DE CHARGES	50,00	-	-	0,00%	50,00
Ch. 022 _ DEPENSES IMPREVUES	43 800,64	-	-	0,00%	43 800,64
Ch. 023 _ VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	150 000,00	-	-	0,00%	150 000,00
Ch. 042 _ OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	51 198,78	-	10 097,96	0,00%	41 100,82
Ch. 065 _ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	60 755,00	27 245,38	40 526,67	66,71%	20 228,33
Ch. 066 _ CHARGES FINANCIERES	18 413,27	9 520,74	13 914,64	75,57%	4 498,63
Ch. 067 _ CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00	21,50	21,50	21,50%	78,50
Ch. 068 _ DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS D'ACTIF	1 600,00	-	-	0,00%	1 600,00

LIBELLE	Budget 2021	Réalisé au 22.06.2021	Réalisé au 24.09.2021	%	Disponible
RECETTES D'INVESTISSEMENT	692 298,65	5 808,73	42 376,34	6,12%	649 922,31
OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES (Subventions)	38 203,08	4 933,10	14 863,90	38,91%	23 339,18
OPERATIONS FINANCIERES	654 095,57	875,63	27 512,44	4,21%	626 583,13

LIBELLE	Budget 2021	Réalisé au 22.06.2021	Réalisé au 24.09.2021	%	Disponible
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	692 298,65	135 176,15	214 732,44	31,02%	477 566,21
OPERATIONS FINANCIERES	116 802,65	45 787,30	63 254,19	54,15%	53 548,46
OPERATIONS	575 496,00	89 388,85	151 478,25	26,32%	424 017,75

En ce qui concerne le « FONCTIONNEMENT », les dépenses sont réalisées à hauteur de 49,03% et les recettes à 98,05%.
En ce qui concerne l'« INVESTISSEMENT », les dépenses sont réalisées à hauteur de 31,02% et les recettes à 6,12%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ces informations.

Par ailleurs, il y a lieu de prendre une décision modificative pour les dépenses « Fonctionnement » : en effet, la ligne 6541 « Créances admises en non-valeurs » est insuffisante au budget. Sylvie GUITTON propose de réduire le chapitre 022 « Dépenses imprévues » de 2 025,00 € afin d'abonder la ligne 6541 (+ 2 024,38 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, donne son accord pour la décision modificative.
« Pour » : 15 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Jacques FRADIN et Sylvie GUITTON présentent les propositions de la commission « Finances-Budget » ; de nouvelles demandes sont arrivées depuis le 30 septembre et sont examinées en séance.

Le montant des subventions 2021, inscrit au budget et à allouer aux Associations (dont celles à but humanitaire ou caritatif), s'élève à 5 000 €. Par ailleurs, une subvention a déjà été versée au Comité jumelage Lesna-Mazières (300€) et une va être prochainement versée pour le 4L Trophy (400€) décidée lors du Conseil Municipal du 2 septembre 2021.

Un débat s'instaure ; pour 2022, il sera nécessaire d'avoir une demande écrite présentant la structure dont le nombre d'adhérents (dont « x » sur la commune), la situation financière, un rapport moral sur les activités et les projets.

Il est aussi rappelé que chaque Association bénéficie de la gratuité de la salle socio-éducative pour deux manifestations au cours de l'année.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **décide d'allouer les subventions conformément au tableau ci-après.**

« Pour » : 15 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

Associations	Attribution de subventions (décision Conseil Municipal du 05.11.2020)	2021		
		Subvention CDC Val de Gâtine (décision du Bureau)	Associations ayant fait une demande de subvention pour 2021	Attribution de subventions (décision Conseil Municipal du 07.10.2021) Budget 2021
Club musical maziérois	Néant	2 000,00 €		-
Foot Sud Gâtine	750,00 €	1 000,00 €	X (reçue le 07.10.2021)	750,00 €
Judo Club Pays Gâtine	200,00 €		X (reçue le 04.10.2021)	300,00 €
Tennis Club Sud Gâtine	200,00 €		X (reçue le 04.10.2021)	300,00 €
Café Gâtine	100,00 €		X (reçue le 21.06.2021)	100,00 €
Radio Gâtine	100,00 €		X (reçue le 08.03.2021)	100,00 €
Archers de Gâtine	200,00 €		X (reçue le 04.10.2021)	250,00 €
ACCA Mazières	250,00 €		X (reçue le 05.10.2021)	250,00 €
Activ'ma Gâtine	500,00 €		X (reçue le 04.10.2021)	500,00 €
Val d'Egray Handball (ex. Handball Sud Gâtine)	350,00 €		X (reçue le 07.05.2021)	500,00 €
Comité jumelage Lesna-Mazières			X (reçue le 27.07.2021)	300,00 €
Le Volant Gâtinais			X (reçue par mail le 18.05.2021)	250,00 €
Golf du Petit Chêne			X (reçue par mail)	300,00 €
4L Trophy				400,00 €
	2 650,00 €	3 000,00 €		4 300,00 €

INDEMNITE DE DEPLACEMENT BIBLIOTHEQUE

Jacques FRADIN porte à la connaissance des élus que Marylène GRANIER élue et bénévole auprès de la bibliothèque a suivi des formations (4 jours) dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques (formations dispensées à la Bibliothèque départementale à NIORT) et se déplace maintenant 2 fois par an à la bibliothèque départementale pour aller chercher de nouveaux livres, le bibliobus ne passant plus.

Cette dernière a sollicité la collectivité pour savoir si ses déplacements pouvaient lui être remboursés.

Jacques FRADIN demande à Marylène GRANIER de quitter la salle afin qu'une discussion puisse être engagée.

Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité et après en avoir délibéré :

- ***autorise le Maire à rembourser à Marylène GRANIER, ses frais pour un montant de 119,88 €.***
« Pour » : 14 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 1

Marylène GRANIER est invitée à rejoindre l'assemblée pour la suite de la réunion.

ARCHIVES DES ECOLES : RESTITUTION EN MAIRIE

Jacques FRADIN informe les élus que Serge PACAUD, ancien Directeur des écoles de MAZIERES-EN-GATINE, a établi une liste récapitulative des différents registres se trouvant en archives et concernant les écoles de l'Angevinière et celles de MAZIERES-EN-GATINE. Il est proposé de les regrouper dans un même lieu, à la Mairie avec toutes les archives communales sur les écoles.

Jacques FRADIN énumère l'ensemble des archives :

- 6 registres matricules Ecole de garçons : 1931 à 1990
- 1 registre matricule Ecole de l'Angevinière : 1938 à 1964
- 4 registres matricules Ecole de filles : 1926 à 1982
- 1 registre d'inventaire Ecole de garçons : 1862 à 1998
- Registres d'appel journalier Ecole de garçons : 1941 à 1998
- Registres d'appel journalier Ecole de filles : 1956 à 1989.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- ***autorise le Maire à signer la liste avec Monsieur AVOGADRO Directeur des Ecoles***
- ***autorise le Maire à récupérer les registres des Ecoles pour les archiver dans les locaux de la Mairie – place des Marronniers à MAZIERES-EN-GATINE.***
« Pour » : 15 ; « Contre » : 0 ; « Abstention » : 0

INFORMATION CLECT ET NUMERIQUE

Jacques FRADIN donne des informations aux élus sur la réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à laquelle il a participé le 21 septembre 2021 à COURS et commente à l'écran les principaux tableaux. Il précise qu'il n'y a pas eu de transfert de charges en 2021 et que les chiffres indiqués sont à l'identique de 2020.

Enfin, suite à la conférence des Maires de la Communauté de Communes du 28 septembre dernier, il annonce l'arrivée de la fibre en 2023 sur la commune tant pour les particuliers que pour les professionnels ; des travaux sont actuellement en cours rue de la Poste et route du Mémorial. Pour en bénéficier, chacun devra en faire la demande.

QUESTIONS DIVERSES

Maison Pour Tous

Les travaux de peinture se terminent ; quelques finitions sont encore à faire. Après réinstallation des meubles et nettoyage, la salle pourra être remise à la disposition du public.

Lavoir – rue de la Fontaine

Les travaux de nettoyage (élagage des arbres autour du lavoir et curage) sont en cours.

Octobre « rose » (campagne de lutte contre le cancer du sein)

Le nécessaire a été fait pour que l'éclairage autour de l'église soit en rose tout le mois d'octobre.

Enfin, plusieurs projets sont en cours :

- Pose de nichoirs : en lien avec les écoles
- Chemins de randonnée : établir un recensement sur la commune.

La séance est levée à 22h18.